|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **POSTE A PROFIL (PAP)****Enseignant spécialisé d’Unité d’Enseignement Maternelle (UEM autisme)****d’établissement ou de service du médico-social** **école maternelle de SAUVIAN** | **FICHE DE POSTE ANNEE 2021** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | **CADRE GENERAL** | *Références* *- Instruction interministérielle n° DGCS / SD3B / DGOS / SDR4 / DGESCO / CNSA / 2014 / 52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d’action, des créations de places et des unités d’enseignement prévus par le 3ème plan autisme 2013-2017 (BO 17 du 24 avril 2014).**- Convention constitutive de l’unité d’enseignement maternelle autisme (en cours d’élaboration).* Le poste est ouvert aux enseignants du premier degré titulaires **du CAPA SH,** option D de préférence. |
| **DESCRIPTION DU POSTE** | Sous l'autorité pédagogique de l'inspecteur de l'éducation nationale ASH ainsi que de l’inspecteur de l’éducation nationale chargée de la circonscription de Béziers Sud, le coordonnateur exerce sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l’Établissement ou du Service Médico-social. |
| **MISSIONS ET COMPETENCES** | **CONNAISSANCES****ET COMPÉTENCES****MOBILISABLES**  | **Missions**Identifié comme le pilote de l’UEM,  l’enseignant : * pilote le projet de l’UEM et assure la cohérence des actions des différents professionnels,
* partage avec les autres professionnels de l’Établissement ou du Service Médico-Social (ESMS) un langage et des outils de réflexion communs,
* transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d’un élève ou d’une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y compris les informations concernant d’intervention hors temps scolaire dont ses collègues l’informent,
* réalise avec des partenaires les évaluations qui permettent le réajustement des projets,
* favorise l’établissement de relations de confiance et de collaboration avec l’équipe de professionnels de l’ESMS à laquelle il appartient,
* est l’interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposé à leur enfant dans l’UEM,
* respecte le droit au secret et la discrétion professionnelle vis-à-vis de l’enfant et de sa famille, comme l’ensemble de l’équipe avec qui il partage les éléments d’information et avis recueillis auprès des parents
* favorise l’établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu’il informe et dont il recueille les avis au même titre que la direction de l’ESMS ou du psychologue
* organise notamment l’emploi du temps et assure la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales (individuelles et collectives) réalisées au sein de l’UEM, dans le cadre fixé par les PPS.

**Compétences requises*** Connaître la règlementation concernant les lois sur le handicap et les différents partenaires,
* Connaître les différentes structures d’accueil pour les élèves porteurs de handicap,
* Connaître les éléments de prise en charge de l’autisme à travers différentes méthodes,
* Connaître les techniques développementales et comportementales liées à l’autisme,
* Avoir une bonne connaissance du développement de l’enfant,
* Être capable de travailler en équipe, avec différents partenaires,
* Savoir établir un emploi du temps, coordonner les interventions,
* Être capable d’animer une équipe et de la piloter,
* Être capable de faire le lien entre cette équipe et celle de l’école maternelle d’accueil.
 |
| **CONDITIONS D’EXERCICE** | **ORGANISATION DU SERVICE** | L’enseignant assure **27 heures hebdomadaires de service** comprenant 24 heures d’enseignement et 3 heures consacrées aux travaux en équipe au sein de l’UEE, aux relations avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de l’établissement scolaire.Le poste est implanté dans des locaux mis à disposition de l’ESMS *(non encore connu à cette date)*, au sein de l’école maternelle (non connue). |
| **MODALITES DE CANDIDATURE** **et** **NOMINATION** | Les candidatures seront accompagnées d’une lettre de motivation et d’un curriculum vitae.Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés |
| **CONTACT** | IEN-ASH chargé du handicap, pôle départemental ASH de la DSDEN 34 |